

Rapport P-373 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-373 du 12 septembre 2017: «Pour le maintien du trajet initial du bus N° 1».

### *CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 11 avril 2018,  
dans le rapport P-373 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-373 au Conseil administratif le 11 avril 2018.